



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Nationale pour la Côte d'Ivoire**

**APPEL A CONCURRENCE POUR LA FOURNITURE DE FOURGONS BLINDES  
A LA DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LA COTE D'IVOIRE**



**CAHIER DES CHARGES**

AVRIL 2019



## TABLE DES MATIÈRES

<b>PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES.....</b>	<b>4</b>
1. Objet.....	4
2. Allotissement.....	4
3. Conformité.....	4
4. Période de validité des offres .....	4
5. Langue de soumission.....	4
6. Frais de soumission.....	4
7. Monnaie de soumission et de paiement.....	4
8. Prix de l'offre.....	4
9. Régime fiscal.....	5
10. Présentation des offres.....	5
10.1 Présentation de la société et/ou des sous-traitants.....	5
10.2 Offre technique.....	5
10.3 Offre financière.....	5
11. Lettre type de soumission.....	5
12. Date et lieu de dépôt des offres.....	6
13. Ouverture de plis et évaluation des offres.....	6
14. Attribution du marché.....	6
15. Notification.....	6
16. Lieu de livraison.....	6
17. Délai de livraison.....	6
18. Réception.....	7
19. Garantie.....	7
20. Service après vente.....	7
21. Assurances.....	7
22. Informations complémentaires.....	7
<b>DEUXIEME PARTIE : DESCRIPTION DES PRESTATIONS.....</b>	<b>8</b>
1. Spécifications techniques du fourgon.....	8
1.1 - Tropicalisation.....	8
1.2 - Représentation locale.....	8
2 . Description des véhicules (caractéristiques minimales données à titre indicatif).....	8
2.1 Caractéristiques particulières .....	8
2.2 caractéristiques communes.....	8
2.2.1 Équipements spéciaux.....	9
2.2.2 Blindage de la cabine et du coffre-fort.....	9

---

2.2.3 Verrouillage de portes à commande électromécanique .....	9
2.2.4 Installation d'éclairage électrique .....	10
2.2.5 Système d'alarme .....	10
2.2.6 Préparation radio .....	10
2.2.7 Carrosserie-isolation .....	10
2.2.8 Plancher .....	10
2.2.9 Peinture .....	10
2.2.10 Conditionnement d'air .....	10
3. Délais de livraison.....	10

---

---

## **PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES**

### **1. Objet**

Le présent appel d'offres a pour objet de sélectionner une société pour la fourniture de deux (02) fourgons blindés neufs à la Direction Nationale de la BCEAO pour la côte d'Ivoire. La livraison se fera dans les locaux de l'Agence Principale d'Abidjan sise Commune du Plateau, avenue Abdoulaye FADIGA 01 BP 1769 Abidjan 01.

Le type de fourgon blindé à fournir est composé d'une cabine de conduite blindée et d'un coffre-fort blindé, le tout sur le même châssis de base.

### **2. Allotissement**

L'appel d'offres comporte deux (02) lots, à savoir :

**Lot n°1** : la fourniture d'un fourgon blindé de type Mercedes-Benz Atego 1517, ou équivalent dans une autre marque, d'un volume de chargement d'au moins trente mètres cubes (30 m<sup>3</sup>) avec une charge utile de 5 tonnes au moins.

**Lot n°2** : la fourniture d'un fourgon blindé de type Mercedes-Benz Atego 1217, ou équivalent dans une autre marque, d'un volume de chargement d'au moins 20 mètres cubes (20 m<sup>3</sup>) avec une charge utile de 3 tonnes au moins.

### **3. Conformité**

Toute offre qui ne répondrait pas explicitement aux exigences du cahier des charges sera rejetée pour non-conformité. Aucune réclamation ne pourra être faite à la BCEAO quant à la justification de ses choix lors de l'attribution des marchés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler l'appel d'offres pour divers motifs, à tout moment, avant la signature du contrat.

### **4. Période de validité des offres**

La validité des offres devra être d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt.

### **5. Langue de soumission**

L'offre ainsi que toutes les correspondances et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, seront rédigés en langue française.

### **6. Frais de soumission**

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale n'est en aucun cas responsable de ces frais ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

### **7. Monnaie de soumission et de paiement**

La monnaie utilisée est le Franc CFA.

### **8. Prix de l'offre**

Les prix doivent être établis en hors taxes et hors douane et comprendre tous les frais relatifs à la livraison des fourgons blindés dans les locaux de l'Agence Principale d'Abidjan. Les prix indiqués par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

---

---

## 9. Régime fiscal

En vertu des dispositions de l'article 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, l'article 7 des Statuts de la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale, à la réception de la facture pro forma.

## 10. Présentation des offres

Les offres, établies en trois (03) exemplaires (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant la mention «Appel d'offres pour la fourniture de fourgons blindés destinés à la Direction Nationale de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire».

Les enveloppes intérieure et extérieure doivent être adressées à Monsieur le Directeur National de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire. Les enveloppes intérieures comporteront en outre le nom et l'adresse du soumissionnaire.

Chaque exemplaire des offres sera présenté en trois parties distinctes comme suit :

1. présentation de la société ;
2. offre technique ;
3. offre financière.

Chaque offre devra être sous enveloppe fermée portant le titre de ladite partie. Le non respect de ces dispositions pourrait entraîner le rejet de l'offre pour non-conformité.

### 10.1 *Présentation de la société et/ou des sous-traitants*

La partie présentation de la société devra comprendre les sections suivantes :

- présentation générale de la société ;
- références techniques similaires ;
- personnes chargées du dossier (qualifications et expérience).

### 10.2 *Offre technique*

L'offre technique fera la description détaillée des fourgons proposés.

### 10.3 *Offre financière*

L'offre financière devra être établie hors taxes. Elle comprendra :

- le coût du véhicule ;
- le coût des options, le cas échéant ;
- le coût du transport, tous frais compris jusqu'à la livraison à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- une proposition chiffrée pour la formation du personnel de la BCEAO chargé de la conduite des fourgons (chauffeurs).

## 11. Lettre type de soumission

Le soumissionnaire présentera son offre en conformément au modèle joint en annexe.

---

---

## **12. Date et lieu de dépôt des offres**

Les offres devront être déposées à l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan, Avenue Abdoulaye FADIGA – 01 BP 1769 Abidjan – Côte d'Ivoire, porte 1014, au 10<sup>ème</sup> étage de l'immeuble fonctionnel le, **30 avril 2019 à 16 heures au plus tard**, délai de rigueur.

En ce qui concerne les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, etc.) indiqué sur le pli fera foi.

## **13. Ouverture de plis et évaluation des offres**

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de la conformité, à l'évaluation et au classement des offres reçues.

Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Toutefois, les pièces administratives et financières attestant de la régularité de l'entreprise soumissionnaire ainsi que de sa capacité financière sont exigées .

L'évaluation des offres des soumissionnaires reposera sur les critères suivants :

- le respect des caractéristiques définies ;
- la tropicalisation du véhicule ;
- la qualité des partenaires techniques en Côte d'Ivoire pour le service après-vente ;
- la formation des utilisateurs ;
- le coût total proposé ;
- la durée de validité des offres ;
- le délai proposé pour la livraison du fourgon.

Pour l'évaluation des offres, la Banque Centrale prendra en compte les ajustements apportés au prix, le cas échéant, pour rectifier les erreurs arithmétiques.

## **14. Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la mieux disante et les offres techniques et administratives jugées conformes au dossier d'appel d'offres.

## **15. Notification**

L'octroi du marché sera notifié au soumissionnaire retenu et un contrat de marché lui sera soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

## **16. Lieu de livraison**

Les fourgons commandés doivent être livrés dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan en Côte d'Ivoire. Elle est effectuée aux risques et à la charge du soumissionnaire, qui est tenu de conditionner les véhicules de manière à éviter les dommages durant le transport.

## **17. Délai de livraison**

Le délai de livraison doit être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du marché.

---

**18. Réception**

Dans le cadre de la réception des fourgons, des tests pour la vérification de bon fonctionnement seront réalisés. La réception sera effectuée en deux temps selon la procédure ci-après :

- réception provisoire constatant la conformité aux caractéristiques dès la livraison ;
- réception définitive a lieu vingt quatre (24) mois à compter la réception provisoire et la constatation du bon fonctionnement des fourgons. La réception définitive interviendra à la demande du fournisseur.

Chaque réception fera l'objet d'un procès-verbal signé par les deux Parties.

**19. Garantie**

La durée minimale exigée pour la garantie pièces et main-d'œuvre est de trois (3) ans ou cent mille (100.000) km. Cette garantie s'entend pièces et main-d'œuvre.

**20. Service après-vente (SAV)**

Le fournisseur devra s'engager à assurer le service après-vente des véhicules

**21. Assurances**

Le fournisseur et/ou ses sous-traitants devront, à leur charge, souscrire à des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat jusqu'à la livraison et couvrant au moins les risques de transport et de responsabilité vis-à-vis des tiers.

**22. Informations complémentaires**

Pour toute demande d'éclaircissement, les soumissionnaires pourront prendre l'attache du service de l'Administration et du patrimoine à l'Agence Principale d'Abidjan.

---

---

## DEUXIEME PARTIE : DESCRIPTION DES PRESTATIONS

### 1. Spécifications techniques du fourgon

#### 1.1 - Tropicalisation

Les véhicules étant destinés à la Côte d'Ivoire, les modèles proposés devront tenir compte des conditions climatiques de la zone concernée et de l'état de praticabilité des routes qui est jugé moyen. Les véhicules feront, notamment, l'objet d'une tropicalisation consistant au renforcement et au rehaussement des châssis ainsi qu'à la conception de moteur adapté aux températures extérieures élevées, etc.

#### 1.2 - Représentation locale

Les soumissionnaires devront fournir dans leur offre les documents attestant leur représentation ou les accords de partenariat signés avec des prestataires locaux qui assureront les prestations liées au service après-vente. Les preuves de la capacité technique de ces derniers devront également être apportées.

### 2 . Description des véhicules (caractéristiques minimales données à titre indicatif)

Les véhicules à acquérir doivent être des fourgons blindés respectant au minimum les caractéristiques décrites ci-après :

#### 2.1 Caractéristiques particulières

##### Lot N° 1 :

- Modèle : Mercedes-Benz Atego 1517 - (ou équivalent dans une autre marque)
- Charge utile : Au moins cinq (05) tonnes
- Volume du coffre :  $\geq 30 \text{ m}^3$

##### Lot N° 2 :

- Modèle : Mercedes-Benz Atego 1217 - (ou équivalent dans une autre marque)
- Charge utile : Au moins trois (03) tonnes
- Volume du coffre :  $\geq 20 \text{ m}^3$

#### 2.2 Caractéristiques communes

- Motorisation : Diesel
  - Type de véhicule : 4 x 2
  - Catégorie de véhicule : Véhicule blindé de transport de fonds
  - Cabine conducteur : Cabine normale
  - Sièges : Un siège conducteur et un siège copilote et deux (02) places de convoyeurs, soit quatre (04) places assises
  - Puissance moteur : **A indiquer pour chaque véhicule**
  - Empattement : **A indiquer pour chaque véhicule**
  - Hauteur maximale : 3 m
-

- 
- Poids total admissible : à indiquer pour chaque véhicule
  - Type de conduction : gauche
  - Capacité du réservoir : au moins 200 litres
  - Peinture : gris Platine (Métallisé)
  - Pneus type : capable de rouler après crevaison (TYLOCK)
  - Roue secours : deux (02)
  - Rétroviseur : grand angle côté passager avant
  - Rétroviseur d'approche : oui
  - Isolation phonique de la cabine : oui
  - Boîte de vitesses : Automatique

#### 2.2.1 Équipements spéciaux

- Barre stabilisatrice renforcée sous cadre
- Barre stabilisatrice avant renforcée près du centre de gravité supérieur
- Coupe batterie unipolaire
- Pré équipement antenne et dé-parasitage radio
- Boite à gants verrouillable
- Rétroviseur CE non chauffant
- Climatiseur cabine intégré
- Tachymètre avec graduation en km/h
- Réservoir à gauche, tubulure remplissage à droite
- Sortie échappement à gauche devant pont arrière
- Lampe intérieure avec commutateur
- Alternateur (**à indiquer**)
- Isolation moteur
- Ressorts paraboliques arrière convenant aux véhicules blindés
- Support roue secours fermé à clé

#### 2.2.2 Blindage de la cabine et du coffre-fort

La cabine de conduite sera blindée au même titre que le coffre-fort de transport de fonds. Le blindage souhaité doit être au minimum conforme à la norme européenne CEN 1063 et doit concerner séparément les deux volumes de la cabine et du coffre-fort.

#### 2.2.3 Verrouillage de portes à commande électromécanique

Verrouillage à commande électromécanique pour la porte latérale, le déblocage se fait de la place du chauffeur.

La porte double arrière, sera munie d'une serrure mécanique supplémentaire.

Les portes de la cabine seront équipées d'une serrure avec verrouillage mécanique pour se protéger de l'intérieur.

---

#### 2.2.4 Installation d'éclairage électrique

Une lampe intérieure est installée dans le compartiment « escorte » et une autre dans le compartiment de « fonds ».

#### 2.2.5 Système d'alarme

Avertisseur original d'alerte sonore actionné par interrupteur par le chauffeur ; un autre interrupteur déclenche l'alarme visuelle ou gyrophare rouge monté sur le toit au milieu de la cabine du chauffeur.

#### 2.2.6 Radiocommunication

Pré-installation du système de radiocommunication constitué d'une antenne pour communication longue portée (Bande Latérale Unique HF) et d'une antenne pour communication courte portée VHF/UHF (antenne de préférence montée sur le toit, côté droit avec câble (4 m) vers l'intérieur de la cabine). Prévoir en outre, un dispositif de kit main libre pour le système de communication par GSM.

#### 2.2.7 Carrosserie-isolation

L'intérieur de la cabine est isolé avec « styrofoam » ou du polystyrène. Le côté externe est en matériau de blindage en acier spécial.

#### 2.2.8 Plancher

Le plancher est recouvert de contreplaqué à âme résistant à l'usure, conformément aux produits contre-plaqués collés de référence AW 100.

#### 2.2.9 Peinture et revêtement

L'intérieur est peint d'une seule couleur claire, la cabine et le compartiment chauffeur/escorte partiellement revêtus en matériau souple.

#### 2.2.10 Conditionnement d'air

Installation de conditionnement d'air système Mercedes-Benz Code H 03 ou équivalent, actionné par le moteur du véhicule.

### **3. Délais de livraison**

Les soumissionnaires devront préciser dans leur dossier de réponse les délais de réalisation et de livraison. Toutefois, ce délai ne doit pas excéder six (06) mois.

---

---

## ANNEXE

### MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

#### APPEL A CONCURRENCE POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) FOURGONS BLINDES A LA DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LA COTE D'IVOIRE

Je soussigné *[Nom prénoms et fonction]*,

Agissant au nom et pour le compte de la société *[Adresse complète de la société]* inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de *[Ville de résidence]* sous le numéro *[Numéro du registre de commerce]* :

- après avoir pris connaissance du dossier de consultation la fourniture de deux (02) fourgons blindés a la Direction Nationale de la BCEAO pour la Cote d'Ivoire
- après m'être rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance de la mission à réaliser :

1- me soumetts et m'engage à exécuter la présente mission conformément au dossier de consultation, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes et hors droits de douane de ***[Montant en chiffres et en lettres]***,

2- m'engage à exécuter les travaux dans un délai de *[Délai prévu dans le planning]* à compter de la date de signature du marché,

3- m'engage expressément à exécuter les travaux conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art,

4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (06) mois à compter de la date de dépôt des offres,

5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en faisant donner crédit au compte n°*[numéro de compte]* ouvert au nom de *[Attributaire du compte]*.

Fait à *[Ville de résidence]* le *[jour/mois/année]*

Le *[Fonction]*

Signature et Cachet

*[Nom et Prénoms]*

---